

# JE SUIS UN FRIGO SOLIDAIRE



Un Frigo en libre-service dans lequel chacun peut donner ou prendre librement, en respectant quelques règles, pour :



Lutter contre le  
**gaspillage alimentaire**



Contribuer à  
**la solidarité locale**

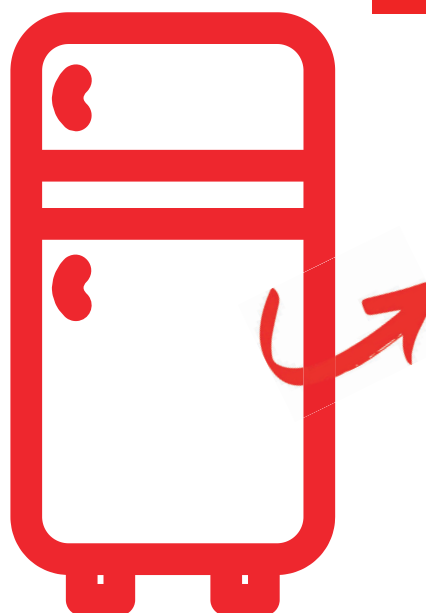


Créer du  
**lien social**

**SI TU PEUX TU DONNES, SI TU NE PEUX PAS TU PRENDS**

## QUI DONNE ?

- LES COMMERÇANTS
- LES HABITANTS
- LES ASSOCIATIONS



## QUI PREND ?

**TOUS CEUX  
QUI EN ONT  
BESOIN**

# LES RÈGLES D'UTILISATION DU FRIGO SOLIDAIRE



## Commerçants

Je mets mes invendus en suivant les règles de traçabilité



## Associations

Je mets mes collectes ou surplus de collectes



## Particuliers

Je fais des dons en respectant la charte ci-dessous

### JE PEUX METTRE

- ✓ Végétaux : légumes, fruits
- ✓ Produits secs et emballés : épicerie, yaourts
- ✓ Produits sans date de péremption affichée
- ✓ Produits avec DLC\* non dépassée et encore emballés
- ✓ Produits avec DLM\*\* légèrement dépassée



### JE NE PEUX PAS METTRE

- ✗ Plats cuisinés maison
- ✗ Produits déjà entamés
- ✗ Alcool
- ✗ A éviter : viande et poisson frais pour ne pas rompre la chaîne du froid



Je vérifie la validité des produits que je prends



Je pense à laisser pour les autres

\*La date limite de consommation (DLC) est indiquée sur les emballages par la mention « À consommer jusqu'au... ». La DLC doit être suivie à la lettre : **au-delà de la date indiquée, l'aliment ne pourra plus être consommé**, cela peut présenter des risques pour votre santé. Il est donc important de respecter cette date et de ne pas consommer un produit périmé.

\*\*La date de durabilité minimale (DDM) est indiquée sur les emballages par la mention « À consommer de préférence avant le... ». Une fois la date passée, il n'est pas nécessaire de jeter les produits concernés, pourvu que leur emballage ne soit pas altéré. Le produit peut toujours être consommé sans risque pour la santé.